



Courier agence de recouvrement

Par rif152, le **05/04/2011** à **17:02**

Bonjour,

Je me permet de venir poser ici une question, effectivement on vient de recevoir un courrier d'une agence de recouvrement ayant comme sujet "mise en demeure" (ecrit en gros et en gras).

Ce courrier nous demande de contacter une personne par telephone, sans quoi si on n'a pas appelé d'ici 5 jours il seront dans l'obligation ,par voie de droit d'envoyer une personne habilitée a notre domicile sans autre préavis (personne habilitée et écrit en gras).

Dans ce courrier il n'y a rien d'autre, pas le nom du créancier, pas le montant dut, rien d'autre.

On a chercher un peu, et on a re-trouver une facture que l'on avait oublier de payer (20€ dans un labo d'analyse), on appelle donc le numéro indiqué dans le courrier, et on a la confirmation que ces bien pour cette facture qui est en cause, mais il nous récame 68€...

J'aurais voulu savoir si c'était normal que la facture ai triplé? Et je suis surpris que le montant de la facture ne soit pas indiqué dans le courrier et qu'il faille appelé pour savoir de quoi il s'agit, c'est normal aussi? (j'ai déjà eu le cas d' oubli, et on avait recut un courrier avec le montant dut, ainsi que les différente facon de régler la somme)

Merci d'avance pour votre éclairage:)

Par Tisuisse, le **07/04/2011** à **09:46**

Bonjour,

Vous payez les 20 € à votre laboratoire et vous le faites par chèque adressé en LE/AR, vous conservez trace de ce paiement et vous ignorez l'officine de recouvrement. Surtout plus aucun contacts avec eu, ni par courrier (y c. e-mail) ni par téléphone.